



La Chronique de CORBY

Nous sommes heureux de vous présenter la première édition de notre petit journal communal intitulé "La Chronique de Corby".

Pourquoi Corby, vous demanderez-vous ? Tout simplement parce qu'il s'agit du nom que nous avons donné à notre corbeau représentant l'emblème officiel de notre commune.

Ce petit fascicule paraîtra une ou deux fois l'an, selon les communications à vous faire et l'actualité communale.

Nous vous remercions déjà de l'attention que vous porterez à ces quelques informations.

Législature 2002-2005

Répartition des dicastères

Administration générale, finances, police

FLACTION Bernard, Syndic; tél. 024/433.15.09

Suppléant : GASSER Christian

Forêts, terrains

TANNER Pierre-André; tél. 024/433.15.23

Suppléant : FLACTION Didier

Routes, chemins, cimetière, éclairage public, informatique

GASSER Christian; tél. 024/433.17.46

Suppléant : VIQUERAT Pierre

Bâtiments, police des constructions, écoles, défense civile, assurances sociales

FLACTION Didier; tél. 024/433.18.91

Suppléant : TANNER Pierre-André

Eaux, épuration, protection de l'environnement, déchetterie

VIQUERAT Pierre; tél. 024/433.11.38

Suppléant ; FLACTION Bernard

Administration communale et adresses utiles

Greffe municipale, Contrôle des habitants, Office communal du travail

VIQUERAT Antoinette

Tél. 024/433.16.50 – Fax 024/433.20.03

Boursière communale

JUNOD Eliane

Tél. 024/433.15.30 (024/433.20.30 dès début juin 2002)

Agence communale d'assurances sociales

BRODARD Catherine

Tél. 024/433.19.11.

Conseil général

Président : **BRODARD Rodrigue**; tél. 024/433.19.11

Vice-Président : **BLUMENSTEIN Florian**; tél. 024/433.13.90

Secrétaire : **BOVET Ariane**; tél. 024/433.18.09

Autres responsables

Commandant du feu : **MIEVILLE Roland**; tél. 024/433.11.30

Remplaçant du commandant du feu : **FLACTION Bernard**; tél. 024/433.15.09

Protection civile : **Office Régional d'Yverdon, Av. Haldimand 8**, tél. 024/426.31.01

Service militaire : Bureau des arrondissements militaires vaudois, BAP, 1014 LAUSANNE

Officier de l'Etat civil : **BILLAUD Yves, 1407 Donneloye**; tél. 024/433.12.31

Président de la Commission scolaire : **PELLAUX Yves, 1405 Pomy**; tél. 024/425.51.28

Pasteur : **ANDRE Jacques, 1432 GRESSY**; tél. 024/441.41.79

Président du Conseil de Paroisse : **RICHARDET Robert, 1405 Pomy**; tél. 024/425.93.74

Juge de Paix : **CORNU Pierre-Alain, 1409 Chanéaz**; tél. 024/433.11.35

Contrôle des habitants pour l'année 2001

Nous avons accueilli dans notre commune

M. et Mme Charalambos et Violetta XANTHOPOULOS
M. et Mme Eusebio et Carla FERREIRA DA MOTA
M. et Mme Stuart et Susia PROUDFOOT-Laurenti
M. et Mme Bernard et Patrizia EGGS
M. Pieyre-Bernard CASTELIER
Mme Sophie TANNER-Neuenschwander
Mlle Laurence COCHAND et M. Pierre-François LYON
M. et Mme Alain et Brigitte PIGNAT
Mlle Céline VOGT et M. José MIRANDA

Ils ont quitté notre village

M. et Mme Ludovic et Simone THEUREAU
M. Pierre-Alain SCHAUB
La famille Hervé TISSOT
M. Marc-Antoine VIQUERAT
Mme Irène DURUZ
M. Patrick WEGMULLER

Carnet de deuil

Quatre familles de notre commune ont été éprouvées par la perte d'un de leurs membres. Nous leur faisons part de notre sympathie. Nous rappelons les décès de
Mme Iolanda MONNEY le 6 janvier 2001
M. Robert PAILLARD le 20 avril 2001
M. René RICHARD le 7 octobre 2001
Mme Gertrude HAUSWIRTH le 15 novembre 2001

Carnet rose

Nous félicitons les familles qui se sont agrandies.

Le 4 avril 2001	Alexandre, fils de Monique REGUIN et de Emile TREHAN
Le 27 juin 2001	Maude, fille de Lysianne et Roland DURUZ
Le 30 septembre 2001	Marine, fille de Ariane et Alain PERUSSET

Informations VOTELEC

Le canton de Vaud a introduit un nouveau système de vote facilitant l'exercice du droit de vote. Ce système est entré en vigueur et sera utilisé pour les votations du 2 juin prochain.

Pour vous, voilà ce qui va changer.

Vous recevrez par la poste le matériel nécessaire pour prendre part au scrutin, soit une enveloppe contenant l'enveloppe de vote, le ou les bulletins de vote, votre carte de vote et le message des autorités.

Attention, lorsque vous recevrez l'enveloppe, ne l'ouvrez pas avec un couteau ou un ouvre-lettre, mais tirez la languette prévue à cet effet. L'enveloppe pourra ainsi être refermée et vous servira pour transmettre votre vote.

Vous avez dès lors plusieurs possibilités de voter.

- ◆ Par correspondance en déposant votre enveloppe affranchie dans une boîte aux lettres de la Poste. Attention au délai. Il faut que votre vote parvienne au Greffe municipal le vendredi précédant le scrutin, voire le samedi si vous l'affranchissez en courrier A.
- ◆ Par correspondance en déposant votre enveloppe non affranchie dans la boîte aux lettres du Greffe municipal, pour notre commune chez Madame Antoinette Viquerat. Les votes peuvent être déposés jusqu'au dimanche à 12 heures.
- ◆ En vous rendant au bureau de vote, le dimanche matin. Attention au nouvel horaire.

Le bureau est ouvert le dimanche de 11 h.00 à 12 h.00. Il n'est plus ouvert le samedi soir.

Pour voter, il suffit de remplir vos bulletins de vote et de les glisser dans l'enveloppe prévue à cet effet. En cas de scrutins multiples, glissez tous vos bulletins dans la même enveloppe. Ne pas oublier de fermer l'enveloppe pour que votre vote reste secret.

Remplissez votre carte de vote en y inscrivant votre date de naissance et en la signant. Mettez le tout dans l'enveloppe en contrôlant bien que l'adresse du Greffe municipal apparaisse dans la fenêtre.

Une brochure contenant toutes les informations nécessaires sur la manière de voter sera jointe au premier envoi du matériel de vote. Conservez-là pour pouvoir la reprendre en cas de nécessité lors des prochains scrutins.

Si vous avez par mégarde déchiré l'enveloppe de transmission, utilisez une enveloppe neutre en y inscrivant l'adresse du greffe municipal.

Votre carte d'électeur jaune délivrée par la commune pour une période de 4 ans à partir du 1^{er} juillet 1997 peut être détruite. Elle n'est plus valable.

Le Greffe municipal reste volontiers à votre disposition pour tout renseignement. Si vous n'avez pas reçu tout le matériel de vote ou que vous l'avez malencontreusement égaré, adressez-vous au Greffe municipal qui vous remettra un duplicata.

Informations déchetterie

Appareils électriques et électroniques usagés, que faire ?

Ces déchets doivent en priorité être ramenés chez les commerçants, en particulier lorsque vous achetez un appareil neuf. Ces déchets peuvent aussi être amenés à la déchetterie communale ou chez STRID SA.

Sont repris gratuitement :

- les appareils de bureau
- l'électronique de loisirs
- Par exemple, PC, écrans, imprimantes, TV, vidéos, caméscopes, chaînes Hi-Fi...

Sont repris moyennant une taxe :

- Les appareils électroménagers
- L'outillage
- Par exemple : aspirateurs, machines à laver, cuisinières, tondeuses électriques...

Tarifs de la déchetterie pour les appareils électriques et électroniques dès le 1^{er} janvier 2002

- | | |
|---|------------------|
| ➤ Appareils de bureau | gratuit |
| ➤ Electronique de loisirs | gratuit |
| ➤ Electroménager et outillage : | |
| <u>Petits appareils</u> (mixer, sèche-cheveux, fer à repasser, perceuse, ...) | gratuit |
| <u>Appareils moyens</u> (aspirateur, micro-ondes, machine à coudre, ...) | fr. 15.-- |
| <u>Gros appareils</u> (machine à laver, cuisinière, tondeuse électrique, ...) | fr. 25.-- |
| Congélateurs et frigos (vignette) | fr. 75.— |

Site Internet

Sous www.cronay.ch, vous trouverez notre site Internet. Il est en cours de réalisation, mais comporte déjà quelques éléments intéressants.

Boursière communale

Un bureau à été aménagé à l'ancienne cure pour notre boursière communale, Madame Eliane JUNOD. Le nouveau numéro de téléphone de ce bureau est le 024/433.20.30. Il sera mis en service début juin.

Pavillon vaudois

Notre district sera représenté au Pavillon Vaudois, dans le cadre d'Expo 02, durant la semaine du 16 au 23 juin 2002. A chaque jour sera consacré un thème et des animations.

Sociétés et responsables

Nous rappelons ci-dessous la liste des sociétés du village et l'adresse de leur président.

Société de jeunesse

Président : **TANNER Yann, 1406 Cronay**; tél. 024/433.15.23

Société de chant, Choeur d'hommes

Président : **MAGNENAT Alfred, 1406 Cronay**; tél. 024/433.11.80

Société de tir

Président : **DURUZ Jean-Albert, 1406 Cronay**; tél. 024/433.16.46

Football-Club

Président : **METTRAUX Sébastien, FC Cronay, Case postale 575, 1401 YVERDON**

Société féminine de gymnastique

Présidente : **JUNOD Eliane, 1406 Cronay**; tél. 024/433.15.30

Club de pétanque Cron'boules

Président : **BOSS Philippe, 1406 Cronay**; tél. 024/433.14.73

Comme chaque commune du canton, nous avons apporté une chaise représentative de notre commune. Ce siège a été réalisé par Monsieur Ernest BLUMENSTEIN, en collaboration avec son épouse et sa fille Béatrice. Il s'agit d'un corbeau adossé à un tronc d'arbre.

Salle de l'ancienne cure

Depuis l'aménagement d'un bureau pour la bourse communale, seule la plus grande salle de l'ancienne cure reste disponible pour les sociétés.

Afin d'éviter que 2 comités ou 2 groupes se retrouvent en même temps, nous avons affiché un calendrier memento ou nous prions chaque utilisateur de la salle de noter leur date de réunion ou d'assemblée et de consulter ce panneau avant de fixer une séance.

Calendrier des manifestations - 2002

MAI

11 mai	Tirs militaires de 13 h30 à 17 h.00
24 au 26 mai	Tour de Jeunesse. Week-end sportif et bal de jeunesse. Tournoi de quilles le vendredi soir et tournoi de pétanque le dimanche après-midi.
25 et 26 mai	Tir fédéral en campagne

JUIN

18 juin	Participation du Chœur d'hommes au Pavillon Vaudois
22 et 23 juin	Tir cantonal

JUILLET

5 – 6 – 7 juillet	Grand tir des Abbayes Vaudoises
-------------------	---------------------------------

AOUT

1 ^{er} août	Fête nationale, feu et animation
25 août	Brunch paroissial à Pomy

SEPTEMBRE

8 septembre	Tir de clôture
28 septembre	Bal de jeunesse

OCTOBRE

6 octobre	Journée paroissiale
-----------	---------------------

NOVEMBRE

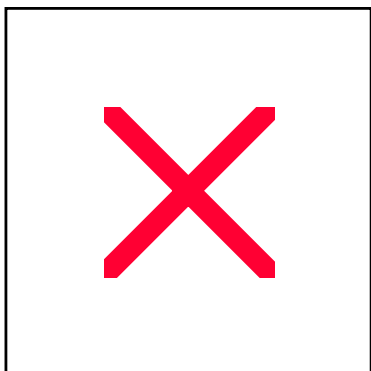
3 novembre	Vente paroissiale à Belmont-sur-Yverdon
------------	---

Société d'astronomie du Nord Vaudois

Station d'observation à Cronay

La Société d'astronomie du Nord Vaudois (SANV) a aménagé à Cronay, à côté du stand de tir, une station d'observation. Le but de cette installation est de mettre à disposition de ses membres des instruments optiques et des installations de qualité. La Société nous précise que, lors d'événements astronomiques importants (éclipses, comètes, etc.) la station d'observation sera mise à disposition du public.

L'installation se compose de 2 socles en béton destinés à recevoir les télescopes.



Grand Tir des Abbayes

L'Abbaye des Patriotes du Gros-de-Vaud Bercher et l'Abbaye de la Menthue Donneloye se sont réunies pour organiser le 6^{ème} Grand Tir des Abbayes Vaudoises, les 5, 6 et 7 juillet 2002.

Le nouveau pont de l'autoroute A1 sur la Menthue, par sa note géographique et sa touche symbolique, a servi de fil rouge pour l'organisation et l'implantation des lieux de ce tir réservé aux membres des Abbayes Vaudoises. Les stands étagés le long des rives de la Menthue seront donc utilisés, dont celui de notre commune.

Le vendredi 5 juillet 2002, la bannière de la Fédération des Abbayes Vaudoises sera officiellement remise. Ce cérémonial se déroulera à Donneloye en soirée, avec cortège.

La cérémonie du couronnement des Rois aura lieu quant à elle le dimanche 21 juillet 2002 à Bercher.

Cette manifestation devrait réunir environ 1'500 tireurs répartis dans 4 stands. C'est dire que durant quelques jours, les abords de notre stand se verront très fréquentés. Nous remercions déjà la population de sa compréhension.

Notons encore que durant les tirs, les buvettes des stands seront ouvertes à tous pour se réunir autour d'une assiette ou d'un verre.

Prochain numéro

Notre chronique se termine là pour cette édition.

Dans le prochain numéro, une page sera réservée aux messages personnels et aux communications des sociétés de notre village. Nous acceptons les anecdotes et les propositions de chacune et chacun.